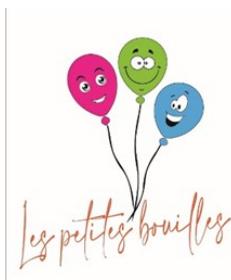


## Infos pratiques « Stages »

- L'asbl accueille en stage les **enfants** âgés de **2,5 ans à 12 ans** ;
- Les **activités** proposées sont ludiques, familiales et créatives. Elles ont lieu **de 9h à 16h** ;
- Un **accueil** est organisé dès **7h30** et jusqu'à **17h30** ;
- Le **nombre** de participants est **limité** au nombre d'accueillant(e)s présent(e)s pour les encadrer ;
- La réduction 2e enfant n'est valable que pour un 2e enfant d'une même famille ;

Tarifs (Stage de 5 jours)	Villerois ou fréquentant une école villeroise	Non Villerois
1 <sup>er</sup> Enfant	65	75
2 <sup>e</sup> enfant et +	55	75
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>150</b>

- L'inscription auprès de la **Coordinatrice Centre de vacances** ne sera **effective qu'après** réception du bulletin d'inscription et du paiement sur le compte de l'asbl BE41-001-46 17 716-10. Un **e-mail ou un sms de confirmation** vous sera envoyé **afin de valider votre inscription** ;
- Le **prépaiement** est **obligatoire** pour pouvoir participer au stage. Aucun remboursement ne sera accordé sans certificat médical ;
- **Toute inscription non annulée 1 semaine à l'avance sera facturée** ;
- Le non-respect des conditions d'inscriptions (âge, montant, paiement...) donnera lieu à l'annulation de celle-ci ;
- **Prévoir pique-nique et collations** ;
- **Toute inscription vaut acceptation de la participation de son (ses) enfant(s) aux activités extérieures programmées.**



## Renseignements et inscriptions

**Les petites Bouilles asbl**  
Rue de Huy, 2  
4530 Villers-le-Bouillet

**Maude Baumans**  
Aide administrative  
Coordinatrice Centre de vacances



Mardi après-midi, mercredi, jeudi  
Téléphone : 085/25.50.75  
Gsm : 0478/64.60.55  
extrascolaire.vlb@skynet.be  
Www.lespetitesbouilles.net

**Caroline Legrand**  
Responsable du projet d'accueil, de la gestion administrative, financière et du personnel  
Lundi, mardi matin et jeudi  
Téléphone : 085/25.50.75  
Gsm : 0476/88.35.30  
extrascolaire.caroline@proximus.be



**Hélène Fastré**  
Présidente  
Gsm : 0474/69.85.14  
helene.fastre@villers-le-bouillet.be



**Sophie Devillers**  
Vice-Présidente  
Gsm : 0495/917.357  
sophie.devillers@proximus.be



## Programme des activités 2024-2025

**Contacts:**  
**Hélène Fastré, Présidente,**  
0474/69.85.14  
helene.fastre@villers-le-bouillet.be  
**Maude Baumans, Coordinatrice**  
centre de vacances, 0478/64.60.55  
extrascolaire.vlb@skynet.be  
www.lespetitesbouilles.net

Réduction d'impôts pour tous les frais de garde d'enfants (jusqu'à 16,40€/jour) / Intervention des Mutuelles dans les frais de stages / Possibilité d'aide financière auprès du CPAS / 50% pour les personnes bénéficiant du statut BIM

## Programme et tarifs des stages

	Villersois ou « assimilés »	Non Villersois
📅 Vacances d'Automne.1 « <i>Le sens de la nature</i> » Du 21/10/24 au 25/10/24	65€ (1er enfant) 55€ (à partir du 2e enfant)	75€ / enfant
📅 Vacances d'Automne.2 « <i>Mr Jack et ses monstres</i> » Du 28/10/24 au 31/10/24 Vendredi = férié	52€ (1er enfant) 44€ (à partir du 2e enfant)	60€ / enfant
📅 Vacances de Détente.1 « <i>Libère tes talents artistiques</i> » Du 24/02/25 au 28/02/25	65€ (1er enfant) 55€ (à partir du 2e enfant)	75€ / enfant
📅 Vacances de Détente.2 « <i>Les scientifiques en cuisine</i> » Du 03/03/25 au 07/03/25	65€ (1er enfant) 55€ (à partir du 2e enfant)	75€ / enfant
📅 Vacances de Printemps.1 « <i>Pâtisseries de p'tits chefs</i> » Du 28/04/25 au 02/05/25 Jeudi = férié	65€ (1er enfant) 55€ (à partir du 2e enfant)	75€ / enfant
📅 Vacances de Printemps.2 « <i>Au royaume des insectes</i> » Du 05/05/25 au 09/05/25	65€ (1er enfant) 55€ (à partir du 2e enfant)	75€ / enfant
📅 Vacances d'Été.1 « <i>Stage en collaboration avec la Commune de Villers</i> » Du 04/08/25 au 08/08/25	Inscriptions via l'Administration communale de Villers-le-Bouillet	
📅 Vacances d'Été.2 « <i>Vive l'été</i> » Du 11/08/25 au 14/08/25 Vendredi = férié	52€ (1er enfant) 44€ (à partir du 2e enfant)	60€ / enfant
📅 Vacances d'Été.3 « <i>Le monde des animaux</i> » Du 18/08/25 au 22/08/25	65€ (1er enfant) 55€ (à partir du 2e enfant)	75€ / enfant

50 % pour les Villersois disposant du statut BIM/ OMNIO

## Tarifs des mercredis après-midi

12h-12h30 : ramassage scolaire	8€/mercredi (1er enfant) 5,5€/mercredi (à partir du 2e enfant)
12h30-13h30 : dîner/ temps libre	
13h30-16h : activités	50 % pour les personnes disposant du statut BIM ou OMNIO
16h-16h30 : goûter	
16h30-18h : accueil extrascolaire	

## Tarifs des journées pédagogiques

7h-9h : accueil extrascolaire	13€/journée (1er enfant)
9h-12h : activités	11€/journée (à partir du 2e enfant)
12h-13h30 : dîner et temps libre	
12h45-... : sieste pour les tout-petits	50 % pour les personnes disposant du statut BIM ou OMNIO
13h30-15h30 : activités	
15h30-16h : goûter	
16h30-18h : accueil extrascolaire	



## Infos pratiques : mercredi et journée pédagogique

- L'asbl accueille lors des mercredis après-midi et journées pédagogiques les enfants Villersois ou fréquentant les écoles de Villers-le-Bouillet âgés de 2,5 ans à 12 ans.
- Les **activités** proposées sont ludiques, familiales et créatives ;
- Le **nombre** de participants est **limité** au nombre d'accueillant(e)s présent(e)s pour les encadrer ;
- **L'inscription écrite auprès de la coordinatrice Centre de vacances est obligatoire** pour pouvoir fréquenter les activités organisées par l'asbl. Elle n'est effective qu'après réception de l'inscription, **au plus tard 48h avant la période concernée** ;
- **Tout enfant inscrit qui est présent ou n'ayant pas annulé 48h à l'avance est automatiquement comptabilisé et sa présence sera facturée.** Une facture mensuelle de l'ensemble des frais de fréquentation est adressée aux parents dans le courant du mois qui suit le mois concerné ;
- La réduction 2e enfant n'est valable que pour un 2e enfant d'une même famille ;
- Aucun remboursement ne sera accordé sans certificat médical ;
- Le non-respect des conditions d'inscriptions (âge, montant, paiement,...) donnera lieu à l'annulation de celle-ci ;
- **Prévoir pique-nique et collations ;**
- **Toute inscription vaut acceptation de la participation de son (ses) enfant(s) aux activités extérieures programmées.**